VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

COMMENT AIDER MAMAN?? QUELLE DOIT ETRE NOTRE ATTITUDE??

Par Profil supprimé Postée le 03/01/2012 10:58

Maman boit depuis de très nombreuses années. Ces derniers temps, elle était devenue une loque, ne pouvait plus aller travailler, ne se lavait plus, était complètement désocialisée. Après des semaines et des semaines de discussions et vu que son état de santé était limite, elle a finalement accepté de se faire soigner.
Elle a fait un mois et 10 jours de cure. On avait retrouvé notre mère, son sourire, son dynamisme, elle était fière d'elle et nous d'elle évidemment. Après sa cure, elle est venu 1 semaine à la maison puis est rentrée chez elle.
A partir de ce moment là, elle a tenu 3 jours et à replonger. Elle a repris à boire, nous nous en sommes aperçu un peu tard à mon avis, elle est redevenue comme avant sa cure.
Au réveillon de Noel, elle est arrivée ivre, et n'a pu venir pour le jour de Noel à la maison, elle est restée chez elle ce jour là alors qu'avant c'était des jours très importants à ses yeux.
Nous la voyons se détruire et nous n'arrivons pas à l'aider à s'en sortir. A la suite de l'épisode de Noel, j'ai coupé les ponts maman sait bien sur pour quelles raisons.
Je sais qu'elle a été voir son généraliste afin qu'il lui donne un traitement pour arreter de boire, le prends t'elle??? je ne sais pas puisque ma soeur est allée lui présenter ses voeux le 1er janvier et elle a trouvé de nombreuses bouteilles chez elle.
Elle nous certifie qu'elle a arreté de boire mais on en doute puisque maman nous ment beaucoup.
Maman m'a dit qu'elle avait besoin de moi, mais moi il est hors de question que je la regarde se détruire, que je l'aide dans son suicide. Je veux l'aider mais à se soigner.
Maman est consciente de son alcoolisme et du mal qu'elle se fait, mais n'arrive pas à s'arreter.
Ai-je la bonne attitude?? dois je revoir maman?? je ne sais plus quoi faire??? ma soeur est aussi désespérée.
On ne sait plus quoi faire, nous avons toujours été présentes jusqu'à aujourd'hui
Mais maintentant que doit-on faire?? maman ne veut plus aller en cure et veut se soigner seule on sait très bien qu'elle n'y arrivera pas, il lui faut de l'aide extérieure.

Merci de m'avoir lu et j'attends avec impatience votre réponse
ps : maman a 5 petits-enfants.

Mise en ligne le 05/01/2012

Bonjour,

Il est important dans ce type de situation de ne pas oublier de prendre soin de soi, même si cela doit éventuellement passer par une décision difficile à prendre, comme cela est le cas pour vous. Il est essentiel de se préserver pour ainsi mieux aider l'autre si cela vous est possible. Aider une personne demande de l'énergie et de la patience, ce qui n'est pas toujours possible suivant le contexte.

Aider votre mère peut passer par une rédifinition de la notion d'aide que vous souhaitez lui porter. Bien qu'elle ait accepté de faire une cure, ce qui peut être un premier pas pour faire face à une dépendance, l'aider n'est pas forcément de l'amener à se rendre dans un centre de soins, d'autant plus maintenant qu'elle souhaite faire face seule à ses problèmes. L'aider peut donc être de ne plus se focaliser sur l'alcool en soit, et plutôt d'essayer d'être à l'écoute de la souffrance qui l'amène à boire depuis si longtemps.

Nous comprenons que vous puissiez qualifier son alcoolisme de "suicide", mais il se pourrait justement que ses alcoolisations soient tout ce qu'elle ait trouvé pour essayer d'aller moins mal, un profond mal-être étant possiblement à la source de tout cela. Une hospitalisation ou une aide extérieure peuvent parfois être aidantes, mais régler des problèmes de souffrance psychique prend souvent beaucoup de temps.

Porter de l'aide à un proche peut être très pesant. Sachez qu'il existe des lieux qui accueillent l'entourage de personnes alcooliques. Cela peut vous permettre d'être soutenue, mais aussi de prendre du recul afin de mieux réfléchir à l'aide que vous pouvez lui apporter. Vous trouverez ci-dessous les coordonnées de ce centre, où l'accueil est gratuit et confidentiel.

Notre service téléphonique est aussi disponible au 0800.23.13.13, tous les jours de 8h à 2h, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe.

Cordialement.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

CSAPA - ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE 30 -

60 rue André Segfried
30000 NIMES

Tél : 04 66 29 25 13
Site web : addictions-france.org/
Secrétariat : lundi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 20h - mardi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h - mercredi de 9h30 à 12h30 - jeudi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h ou 19h - vendredi 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30
Accueil du public : lundi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 20h - mardi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h - mercredi de 9h30 à 12h30 - jeudi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h ou 19h - vendredi 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30
COVID -19 : Novembre 2021 : Accueil sur rendez-vous

Voir la fiche détaillée